MAZARYK Conditions générales de vente en magasin

CP DISTRIB, enseigne Mazaryk · Version en vigueur au 24 novembre 2026

1. Identité du vendeur. CP DISTRIB, SARL au capital de 10 000 €, exploitant le magasin Mazaryk, 154, lieu-dit Saint-Christ, 38121 Reventin-Vaugris. Tél. 04 74 31 70 07, contact@mazaryk.fr. RCS Vienne 910 617 018, SIRET 910 617 018 00015, TVA intracommunautaire FR05910617018. Gérant : Cédric Pullion.

2. Produits et informations. Les caractéristiques essentielles des produits sont disponibles en magasin. Les tolérances d'usage (dimensions, densités, teintes, tissus et cuirs, coutures) sont admises dans les marges normales de l'ameublement.

3. Prix, devis et validité. Les prix sont indiqués en euros TTC. Un devis est valable 15 jours, sauf mention contraire. Les offres sont valables pendant leur période et dans la limite des stocks disponibles.

4. Commande et acompte. La commande est ferme à la signature du bon de commande (BC) et au versement d'un acompte de 40 % maximum. En cas d'annulation par le client, les sommes versées restent acquises au vendeur, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si le préjudice est supérieur (fabrication spécifique, personnalisation…).

Un achat conclu en magasin n'ouvre pas de délai de rétractation, sauf sur le crédit lorsqu'il y en a un (article 5).

5. Paiement du solde et paiement en plusieurs fois. Le solde est exigible au plus tard à la livraison ou à l'enlèvement. Moyens de paiement acceptés : espèces (dans la limite des plafonds légaux), carte bancaire, virement, chèque (sur présentation d'une pièce d'identité) et paiement en plusieurs fois. Un retard de paiement suspend la livraison.

Le paiement en plusieurs fois (3, 4 ou 10 fois) est un crédit consenti par un organisme prêteur partenaire du magasin (Oney ou Alma, selon le montant), sous réserve de son acceptation. Le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours sur ce contrat de crédit. Le bon de commande indique que le prix est payé à l'aide d'un crédit. En paiement sans frais, le prix n'est pas supérieur au prix au comptant. Pour un financement sur plus de trois mois, la rétractation du crédit entraîne l'annulation de la vente.

6. Délais, livraison, accès et montage. La date ou le délai de livraison est indiqué sur le bon de commande. S'il est dépassé, le client peut demander au vendeur de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable ; sans livraison dans ce délai, il peut annuler la commande dans les conditions prévues par le code de la consommation.

La livraison se fait au rez-de-chaussée, sauf mention contraire sur le BC. Les contraintes d'accès (étages, ascenseur, passages) sont à déclarer à la commande ; si elles ne l'ont pas été, des frais complémentaires peuvent s'appliquer. Le montage et la reprise de l'ancien mobilier ou de l'ancienne literie sont assurés lorsqu'ils figurent sur le BC.

7. Transfert des risques et réserve de propriété. Les risques sont transférés au client à la remise matérielle du bien. Le vendeur reste propriétaire des produits jusqu'au paiement intégral du prix (articles 2367 et suivants du code civil).

8. Réception et réserves. Le client contrôle les produits à la livraison. Les défauts apparents sont à noter sur le bon de livraison et à confirmer par écrit sous 48 heures, avec photos. Cette démarche accélère le traitement de la réclamation ; elle ne prive pas le client des garanties légales rappelées à l'article 9.

9. Garanties légales

Rappel des garanties légales (article D. 211-2 du code de la consommation)

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

10. Garantie commerciale des fabricants. La garantie commerciale du fabricant s'ajoute aux garanties légales. Son contenu et sa durée sont fixés par le fabricant. Le magasin accompagne le client dans ses démarches, sans se substituer aux obligations du fabricant.

11. Service après-vente. La demande se fait à contact@mazaryk.fr avec le n° de facture ou de BC, des photos ou vidéos, les étiquettes et la description du problème. Après diagnostic, le vendeur organise l'intervention (réparation en atelier ou à domicile, remplacement d'un élément ou échange) et propose 3 créneaux. Les frais sont pris en charge selon les garanties légales ; le client met le bien à disposition.

12. Responsabilité. La responsabilité du vendeur ne couvre pas les dommages dus à un mauvais usage, à l'usure normale, à un défaut d'entretien, à des modifications non autorisées ou à une installation défectueuse qu'il n'a pas réalisée.

13. Données personnelles (RGPD). Responsable du traitement : CP DISTRIB. Finalités : ventes, livraisons, SAV, garanties et prospection pour des produits analogues, à laquelle le client peut s'opposer à tout moment. Le client exerce ses droits (accès, rectification, effacement, opposition) en écrivant à contact@mazaryk.fr. Durée de conservation : durée de la relation commerciale, puis durées imposées par les obligations légales.

14. Médiation de la consommation. Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT.

En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : https://www.medconsodev.eu ou par voie postale en écrivant à : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT, IMMEUBLE L'HORIZON, ESPLANADE DE FRANCE, 3 RUE J. CONSTANT MILLERET, 42000 SAINT-ETIENNE.

15. Droit applicable et tribunaux. Les présentes conditions sont soumises au droit français. Le consommateur peut saisir, à son choix, la juridiction du domicile du défendeur, celle du lieu de livraison ou d'installation, ou celle de son domicile au moment de la commande.